

Agrément : LI 00029
CR.SH N° /2019

«Nom_société»
«Nom_résponsable»
«Lieu_Dit»
«Code_Postal» «Ville»

Tulle, le 18 septembre 2019

Cher client,

Nous effectuons une commande de PH3 pour la fin d'année 2019. Vous trouverez ci-joint un bon de commande à nous retourner si vous êtes intéressé. Les conditions de détention et de vente du PH3 sont très strictes, ce qui impose certaines modalités.

Vous devez donc nous passer commande au préalable en nous retournant le bon de commande ci-joint au :

G.C.D.S - Service Hygiène
Immeuble Consulaire - Puy Pinçon
B.P. 30
19001 TULLE Cedex

ou par fax au : 05.55.20.91.36

Avant le 15/11/2019

IMPORTANT

1 *Eleveurs certifiés courant 2010 et 2015 pensez à faire votre demande de renouvellement du certificat d'applicateur 6 mois avant la date d'échéance.*

2 *N'oubliez pas de faire votre demande de renouvellement annuel d'agrément de fumigation avant le 31 décembre*

3 *Pensez à faire vos déclarations de chantier pour pouvoir obtenir le renouvellement du certificat d'applicateur*

Attention, pensez à vérifier, avant d'envoyer votre commande, les dates de validité des deux articles suivants :

- Tubes réactifs pour détection PH3

- Cartouches filtrantes.

Vous serez informé ultérieurement des dates de réception de votre commande par courrier.

Nous pouvons vous envoyer par la poste les tubes réactifs (2€TTC en sus) et / ou les cartouches filtrantes (10€TTC en sus). Dans ce cas, nous devons recevoir à la commande le chèque correspondant au matériel et frais de port.

Nous vous rappelons que seul un applicateur certifié pourra retirer sa commande de PH3 avec l'ensemble des documents suivants :

- **certificat d'applicateur**

- **certiphyto**

- **certificat d'agrément de l'année en cours**

- **une pièce d'identité.**

Le Service Hygiène du G.C.D.S. s'engage à vous fournir toutes les informations complémentaires et vous assure que toutes ces démarches ne sont mises en place que dans un seul but : pouvoir continuer à assurer la vente de ce produit au meilleur tarif tout en respectant la réglementation.

Merci de votre compréhension et de votre fidélité

La Directrice du G.C.D.S.
Docteur Vétérinaire C. ROY

BON DE COMMANDE DU PH3 ET DES MATERIELS ASSOCIES

Nom Société (le cas échéant) :

NOM – Prénom du responsable :

Adresse :

Code Postal – Commune :

N° Téléphone : N° agrément : N° client :

Cocher la ou les cases ci-dessous correspondant à vos besoins, retourner le bon de commande avant le **15/11/2019**
à G.C.D.S. – Service Hygiène – Immeuble Consulaire - Puy Pinçon - B.P. 30 - 19001 – TULLE

Tarifs à titre indicatif

(susceptible de modification au 01/01/2020)

Commande de matériel : (dans le cadre uniquement de commande groupée)

Matériel	Prix Unitaire H.T. en €	Prix Unitaire T.T.C. en €	Nombre Commandé
Canne distributrice (avec obturateur) + adaptateur	297,00 €	356,40 €	
Masque panoramique	132,00 €	158,40 €	
Lot de 2 étiquettes « Mat. dangereuses » vinyle adhésif	1,50 €	1,80 €	
Pompe de détection	30,00 €	36,00 €	
Adaptateur « canne-flacon »	32,00 €	38,40 €	
Gant nitrile (boite 100p.)	9,00 €	10,80 €	
Lot de 2 tubes réactifs (pour détection fuite PH3)	15,00 €	18,00 €	
Frais de port tubes réactifs seuls	1,66 €	2,00 €	
Lot de 2 cartouches pour masque 3M ABEK2P3	40,00 €	48,00 €	
Cartouche à vis traditionnelle	30,00 €	36,00 €	
Frais de port cartouches (avec ou sans tubes réactifs)	8,33 €	10,00 €	

Commande de PH3 [UN 1397 Phosphore d'aluminium 4.3 (6.1) I (E) ADR] – AMM – 9500321 (Maxi 19kg dans un véhicule sauf si ADR):

.....flacons de 1 Kg au tarif de **47,00 €/Kg HT**, à laquelle s'ajoute **2,856 €/kg** de redevance pollution diffuse (Coût total du flacon de 1 kg : 59,26€ TTC)

Vos Partenaires du Service Hygiène :

BONIFACY Jean-Claude : 06-81-58-11-45

BOYER David : 07-83-37-46-72

Date :

Signature